RÉMUNÉRATION: DES MINIMA...SOUS LES MINIMA!



LES MINIMA MENSUELS AIRBUS INFÉRIEURS À CEUX DE MÉTALLURGIE!

La grille **annuelle des salaires minimum** Airbus est au-dessus de celle de la métallurgie... Uniquement grâce à l'intégration de la prime annuelle pour les salariés non-cadres et de la partie fixe de la part variable des salariés cadres (comptabilisées par la direction comme un 13^e mois).

Jusqu'au niveau G14, **les minima mensuels Airbus sont inférieurs aux minima mensuels de la Métallurgie**. Ainsi, pour les salariés collés aux minimas, le « 13^e mois » sera raboté!

Classification	Organisation du travail	Minima annuels métallurgie (12 mois)	Minima mensuels métallurgie (1/12)	Minima annuels Airbus (13 mois)	Minima mensuels Airbus (1/13)	Ecart mensuel
Aı	35h	21 700 €	1808€	21 814 €	1678€	-130 €
A2	35h	21 850 €	1821€	23 095 €	1 777 €	-44 €
В3	35h	22 450 €	1871€	24 375 €	1875€	4€
В4	35h	23 400 €	1 950 €	24 700 €	1900€	-50 €
C ₅	35h	24 250 €	2 021 €	25 200 €	1938€	-82€
C6	35h	25 550 €	2 129 €	26 047 €	2 004 €	-126 €
D ₇	35h	26 400 €	2 200 €	27 045 €	2 080 €	-120 €
D8	35h	28 450 €	2 371 €	29 262 €	2 251 €	-120 €
E 9	35h	30 500 €	2 542 €	31 479 €	2 421 €	-120 €
E10	35h	33 700 €	2808€	34 804 €	2 677 €	-131 €
F11	Forfait jours	45 370 €	3 781 €	46 830 €	3 602 €	-179 €
F12	Forfait jours	47 710 €	3 976€	49 424 €	3802€	-174 €
G13	Forfait jours	52 000 €	4 333 €	53 890 €	4 145 €	-188 €
G14	Forfait jours	57 070 €	4 756 €	59 076 €	4 544 €	-212 €
H15	Forfait jours	61 100 €	5 092 €	76 180 €	5860€	768 €
H16	Sans ref horaire	52 000 €	4 333 €	92 690 €	7130€	2 797 €
I17	Sans ref horaire	59 300 €	4 942 €	105 931 €	8 149 €	3 207 €
I18	Sans ref horaire	68 000 €	5 667 €	122 010 €	9 385 €	3 719 €

Âge dans la classification	Minima annuels Airbus (13 mois)	Minima mensuels Airbus (1/13)
F11 (<24 ans)	39 712 €	3 055 €
F11 (<27 ans)	42 889 €	3 299 €
F12 (<24 ans)	43 000 €	3 308 €
F12 (<27 ans)	46 000 €	3 538 €

ET POUR LES JEUNES CADRES?

Pour les jeunes cadres, les minima sont même minorés... Alors que l'on sait que le montant du salaire est un élément majeur d'attractivité, la direction d'Airbus réduit les minima des cadres jusqu'à 27 ans... Et cela s'appelle la « rampe de lancement »!

Le tassement vers le bas des salaires minimum jusqu'à G14 aura

des conséquences négatives directes sur les salaires des jeunes embauchés et indirectes sur les augmentations des salariés actuels. C'est l'une des raisons pour lesquelles la CGT n'a pas signé RELOAD.